

lablement liés. « Cette église — écrivaient de Sofia un groupe de nobles au Sénat de leur patrie — est la cause de toutes nos affaires sur cette place. Sans elle nous désertierions sous peu de jours, avec tous nos compatriotes, cette ville, où nous luttons quotidiennement avec la persécution des Juifs. C'est l'église qui nous empêche de quitter ce marché¹. » Pour tout dire, ce protectorat était comme un lien moral qui rattachait Raguse au monde yougoslave de l'arrière-territoire. Cette ville, qui fut, du xv^e au xix^e siècle, le seul pied-à-terre yougoslave demeuré libre et indépendant après la faillite des autres Etats de la même race, entretenait par sa seule présence dans les Balkans l'espoir des futures revanche, le rythme et le souvenir consolateur de la civilisation.

Au xviii^e siècle, cependant, la République n'avait plus la force de couvrir de sa protection les établissements religieux de la Péninsule. Les colonies ragusaines lentement se mouraient. Le commerce ragusain, jadis si puissant², s'était progressivement restreint à la Bosnie-Herzégovine et un peu à l'Albanie. La décadence politique de Raguse n'était nulle part aussi sensible aux yeux de l'observateur que dans les villes balkaniques. Un rapport du comte de Castellane au comte de Maurepas nous trace un tableau à peu près exact de l'état de faiblesse auquel s'était réduit un petit Etat dont jadis les religieux et les fidèles se vantaient d'être les protégés.

La congrégation de la Propagande avait transmis en 1747 à Louis XV un mémoire pour demander l'institution d'un vice-consulat français à Philippopoli

1. Mémoire du 31 octobre 1663. *Arch. Rag.*

2. Jusqu'à la fin du xv^e siècle, Raguse avait le monopole de l'exploitation des mines d'argent et de cuivre en Bosnie et en Serbie.